

Image not found or type unknown



Victime de vol, violences omises dans la convocation

Par **childeric_35**, le **13/07/2009** à **17:47**

Bonjour,
J'ai été victime d'un vol avec violences l'été dernier. A cette occasion, j'ai été violenté par des individus qui m'ont notamment porté des coups au visage avant qu'il ne me vole mon sac à mains.
Je viens de recevoir la convocation devant le tribunal, l'avis à victime. Mais seuls les faits de vol sont retenus contre les auteurs des violences.
Que faire pour que le tribunal soit saisi de l'ensemble ??
Merci